

ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix (y compris) 7 mois... 13.50

Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement cesse, sans préavis, à l'expiration de son terme.

JOURNAL

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix (y compris) 7 mois... 13.50

Le prix des abonnements est payable d'avance. Tout abonnement cesse, sans préavis, à l'expiration de son terme.

Les abonnements et les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX sont reçus:

- A ROUBAIX, aux bureaux du journal. A Lille, à la succursale de l'Agence Havas, rue de la Gare, et aux bureaux de la Grande Place (entrée par les d'Artois).

Table with 2 columns: SOUSCRIPTIONS, 25 MAI, 30 MAI. Rows include 3/0 amortissable, 3/0 amortissable nouv., 4 1/2 0/0, Emprunt 5 0/0.

Table with 2 columns: Dépêche communiquée par MM. Nobiles, Gannibani & Co. 27 MAI, 30 MAI. Rows include 3/0, 3/0 amortissable nouv., 4 1/2 0/0.

Table with 2 columns: DÉPÊCHES COMMERCIALES, 27 MAI, 30 MAI. Rows include Recettes 5,000 b., New-York, New-Orléans, Savannah.

DEPÊCHES COMMERCIALES: Dépêche de MM. Busch et Cie, du Harre, représentés à Roubaix, par M. Bouteau-Grymonprez.

BULLETIN DU JOUR: Ainsi qu'on le verra plus loin, M. Duvivier a été élu hier député de la première circonscription de Rouen, par 7,479 voix sur 8,649 votants et 21,677 inscrits.

Le second groupe, celui de la gauche, réuni sous la présidence de M. Humbert, a admis, à une assez grande majorité l'article 1er, qui consacre le principe du scrutin de liste. Mais plusieurs divergences de détail se sont manifestées au sujet des autres articles.

Quant au centre gauche, il s'est prononcé définitivement contre le scrutin de liste. Les membres de la droite se sont également réunis en assemblée plénière. Les partisans du scrutin de liste ont seuls pris la parole.

Le gouvernement conservera au Sénat la même attitude qu'à la Chambre. Il gardera, soit dans la discussion des bureaux, soit au cours du débat public, la plus absolue neutralité et au vote, les ministres sénateurs s'abstiendront comme l'ont fait à la Chambre les ministres députés.

bi que et lui. Enfin, il a été amené, par les nouvelles qu'il recevait touchant les velléités de résistance du Sénat au scrutin de liste, à désarmer les pères conscrits, en ajournant à six ans la révision de la Constitution, tout en admettant qu'elle doive être un jour modifiée.

LE SCRUTIN DE LISTE AU SÉNAT

Les différents groupes du Sénat se sont réunis hier pour examiner la ligne de conduite qu'ils avaient à tenir lors de la discussion de la proposition Bardoux.

Le premier de ces groupes, l'union républicaine, réuni sous la présidence de M. Peyrat, a décidé à l'unanimité de voter le texte de la proposition Bardoux tel qu'il est sorti des délibérations de la Chambre.

Par contre MM. Le Royer et Gaston Bazille ont soutenu la nécessité de voter la loi Bardoux sans modification. La réunion a voté ces deux modifications; si elles étaient adoptées par le Sénat, elles auraient pour effet de ramener le nombre de députés à 529, soit 5 de moins que n'en possède la Chambre actuelle.

Quant au centre gauche, il s'est prononcé définitivement contre le scrutin de liste. Les membres de la droite se sont également réunis en assemblée plénière. Les partisans du scrutin de liste ont seuls pris la parole.

Le gouvernement conservera au Sénat la même attitude qu'à la Chambre. Il gardera, soit dans la discussion des bureaux, soit au cours du débat public, la plus absolue neutralité et au vote, les ministres sénateurs s'abstiendront comme l'ont fait à la Chambre les ministres députés.

Saint-Hilaire sont partisans du scrutin d'arrondissement. La commission, qui sera nommée aujourd'hui, délibérera au plus tard pendant deux séances, et l'on pense qu'elle pourra déposer son rapport vers la fin de la semaine prochaine.

M. Gambetta à Cahors

Voici les dépêches qui nous sont communiquées: Cahors, 28 mai, 7 h. 10 soir. M. Gambetta, après de nombreuses audiences particulières, s'est promené en calèche dans les rues de la ville, ayant une énorme rose jaune à la boutonnière.

Le banquet a été très mal organisé. La presse a été fort mal placée. M. Cambres, président du conseil général, a porté un toast à M. Grévy. M. Reihlé, maire, en a porté un autre assez maladroit pour provoquer un discours-programme de M. Gambetta, mais celui-ci n'a pas pu prendre tout d'abord la parole à cause du bruit que faisaient les convives.

M. Lasserre, député de Tarn-et-Garonne en présentant à M. Gambetta les conseillers généraux d'un grand nombre de départements de ce département, a dit: « Les républicains de Tarn-et-Garonne, privés de l'honneur de vous voir à Montauban, sont venus à Cahors saluer le chef du grand parti national, qui a rendu le si éclatant service à la démocratie. Les victoires que vous avez déjà remportées ont ouvert devant nous un avenir plein de promesses pour le développement des forces politiques et sociales de la démocratie. Une nouvelle victoire est réservée au parti républicain dans les prochaines élections, grâce à son union, à sa discipline et à la confiance qu'il inspire au paysan, aux populations rurales, comme celles des villes, sont animées du souffle nouveau; elles seront la force la plus solide de la République. »

M. Gambetta a répondu: « Mon cher Lasserre, merci des paroles que vous venez de prononcer au nom de vos compatriotes. Votre démarche, mesieurs, me touche profondément, mais je ne puis, vous le sentez bien, fatigué comme je le suis, vous exprimer comme je le voudrais la satisfaction que les causes que j'ai défendues ont voulu me rendre à l'invitation qui m'a été adressée, mais j'ai été obligé de m'abstenir devant l'impossibilité matérielle de faire un voyage qui m'eût retenu trop longtemps hors de ma charge. »

Quant au centre gauche, il s'est prononcé définitivement contre le scrutin de liste. Les membres de la droite se sont également réunis en assemblée plénière. Les partisans du scrutin de liste ont seuls pris la parole.

Le gouvernement conservera au Sénat la même attitude qu'à la Chambre. Il gardera, soit dans la discussion des bureaux, soit au cours du débat public, la plus absolue neutralité et au vote, les ministres sénateurs s'abstiendront comme l'ont fait à la Chambre les ministres députés.

M. le président de la Chambre d'ira aujourd'hui chez le préfet et partira à sept heures du soir pour Paris, où il arrivera demain matin, à huit heures.

M. Gambetta à Cahors

Voici les dépêches qui nous sont communiquées: Cahors, 28 mai, 7 h. 10 soir. M. Gambetta, après de nombreuses audiences particulières, s'est promené en calèche dans les rues de la ville, ayant une énorme rose jaune à la boutonnière.

Le banquet a été très mal organisé. La presse a été fort mal placée. M. Cambres, président du conseil général, a porté un toast à M. Grévy. M. Reihlé, maire, en a porté un autre assez maladroit pour provoquer un discours-programme de M. Gambetta, mais celui-ci n'a pas pu prendre tout d'abord la parole à cause du bruit que faisaient les convives.

M. Lasserre, député de Tarn-et-Garonne en présentant à M. Gambetta les conseillers généraux d'un grand nombre de départements de ce département, a dit: « Les républicains de Tarn-et-Garonne, privés de l'honneur de vous voir à Montauban, sont venus à Cahors saluer le chef du grand parti national, qui a rendu le si éclatant service à la démocratie. Les victoires que vous avez déjà remportées ont ouvert devant nous un avenir plein de promesses pour le développement des forces politiques et sociales de la démocratie. Une nouvelle victoire est réservée au parti républicain dans les prochaines élections, grâce à son union, à sa discipline et à la confiance qu'il inspire au paysan, aux populations rurales, comme celles des villes, sont animées du souffle nouveau; elles seront la force la plus solide de la République. »

M. Gambetta a répondu: « Mon cher Lasserre, merci des paroles que vous venez de prononcer au nom de vos compatriotes. Votre démarche, mesieurs, me touche profondément, mais je ne puis, vous le sentez bien, fatigué comme je le suis, vous exprimer comme je le voudrais la satisfaction que les causes que j'ai défendues ont voulu me rendre à l'invitation qui m'a été adressée, mais j'ai été obligé de m'abstenir devant l'impossibilité matérielle de faire un voyage qui m'eût retenu trop longtemps hors de ma charge. »

Quant au centre gauche, il s'est prononcé définitivement contre le scrutin de liste. Les membres de la droite se sont également réunis en assemblée plénière. Les partisans du scrutin de liste ont seuls pris la parole.

Le gouvernement conservera au Sénat la même attitude qu'à la Chambre. Il gardera, soit dans la discussion des bureaux, soit au cours du débat public, la plus absolue neutralité et au vote, les ministres sénateurs s'abstiendront comme l'ont fait à la Chambre les ministres députés.

M. le président de la Chambre d'ira aujourd'hui chez le préfet et partira à sept heures du soir pour Paris, où il arrivera demain matin, à huit heures.

M. Gambetta à Cahors

Voici les dépêches qui nous sont communiquées: Cahors, 28 mai, 7 h. 10 soir. M. Gambetta, après de nombreuses audiences particulières, s'est promené en calèche dans les rues de la ville, ayant une énorme rose jaune à la boutonnière.

Le banquet a été très mal organisé. La presse a été fort mal placée. M. Cambres, président du conseil général, a porté un toast à M. Grévy. M. Reihlé, maire, en a porté un autre assez maladroit pour provoquer un discours-programme de M. Gambetta, mais celui-ci n'a pas pu prendre tout d'abord la parole à cause du bruit que faisaient les convives.

M. Lasserre, député de Tarn-et-Garonne en présentant à M. Gambetta les conseillers généraux d'un grand nombre de départements de ce département, a dit: « Les républicains de Tarn-et-Garonne, privés de l'honneur de vous voir à Montauban, sont venus à Cahors saluer le chef du grand parti national, qui a rendu le si éclatant service à la démocratie. Les victoires que vous avez déjà remportées ont ouvert devant nous un avenir plein de promesses pour le développement des forces politiques et sociales de la démocratie. Une nouvelle victoire est réservée au parti républicain dans les prochaines élections, grâce à son union, à sa discipline et à la confiance qu'il inspire au paysan, aux populations rurales, comme celles des villes, sont animées du souffle nouveau; elles seront la force la plus solide de la République. »

M. Gambetta a répondu: « Mon cher Lasserre, merci des paroles que vous venez de prononcer au nom de vos compatriotes. Votre démarche, mesieurs, me touche profondément, mais je ne puis, vous le sentez bien, fatigué comme je le suis, vous exprimer comme je le voudrais la satisfaction que les causes que j'ai défendues ont voulu me rendre à l'invitation qui m'a été adressée, mais j'ai été obligé de m'abstenir devant l'impossibilité matérielle de faire un voyage qui m'eût retenu trop longtemps hors de ma charge. »

Quant au centre gauche, il s'est prononcé définitivement contre le scrutin de liste. Les membres de la droite se sont également réunis en assemblée plénière. Les partisans du scrutin de liste ont seuls pris la parole.

Le gouvernement conservera au Sénat la même attitude qu'à la Chambre. Il gardera, soit dans la discussion des bureaux, soit au cours du débat public, la plus absolue neutralité et au vote, les ministres sénateurs s'abstiendront comme l'ont fait à la Chambre les ministres députés.

M. le président de la Chambre d'ira aujourd'hui chez le préfet et partira à sept heures du soir pour Paris, où il arrivera demain matin, à huit heures.

M. Gambetta à Cahors

Voici les dépêches qui nous sont communiquées: Cahors, 28 mai, 7 h. 10 soir. M. Gambetta, après de nombreuses audiences particulières, s'est promené en calèche dans les rues de la ville, ayant une énorme rose jaune à la boutonnière.

Le banquet a été très mal organisé. La presse a été fort mal placée. M. Cambres, président du conseil général, a porté un toast à M. Grévy. M. Reihlé, maire, en a porté un autre assez maladroit pour provoquer un discours-programme de M. Gambetta, mais celui-ci n'a pas pu prendre tout d'abord la parole à cause du bruit que faisaient les convives.

M. Lasserre, député de Tarn-et-Garonne en présentant à M. Gambetta les conseillers généraux d'un grand nombre de départements de ce département, a dit: « Les républicains de Tarn-et-Garonne, privés de l'honneur de vous voir à Montauban, sont venus à Cahors saluer le chef du grand parti national, qui a rendu le si éclatant service à la démocratie. Les victoires que vous avez déjà remportées ont ouvert devant nous un avenir plein de promesses pour le développement des forces politiques et sociales de la démocratie. Une nouvelle victoire est réservée au parti républicain dans les prochaines élections, grâce à son union, à sa discipline et à la confiance qu'il inspire au paysan, aux populations rurales, comme celles des villes, sont animées du souffle nouveau; elles seront la force la plus solide de la République. »

M. Gambetta a répondu: « Mon cher Lasserre, merci des paroles que vous venez de prononcer au nom de vos compatriotes. Votre démarche, mesieurs, me touche profondément, mais je ne puis, vous le sentez bien, fatigué comme je le suis, vous exprimer comme je le voudrais la satisfaction que les causes que j'ai défendues ont voulu me rendre à l'invitation qui m'a été adressée, mais j'ai été obligé de m'abstenir devant l'impossibilité matérielle de faire un voyage qui m'eût retenu trop longtemps hors de ma charge. »

Quant au centre gauche, il s'est prononcé définitivement contre le scrutin de liste. Les membres de la droite se sont également réunis en assemblée plénière. Les partisans du scrutin de liste ont seuls pris la parole.

Le gouvernement conservera au Sénat la même attitude qu'à la Chambre. Il gardera, soit dans la discussion des bureaux, soit au cours du débat public, la plus absolue neutralité et au vote, les ministres sénateurs s'abstiendront comme l'ont fait à la Chambre les ministres députés.